

VEN. 27 MAI
2016

FÊTE DES VOISINS

VOS COORDONNÉES

Organisateur du repas de quartier

- ASSOCIATION • NOM DE L'ASSOCIATION
 PARTICULIER
 LOCATAIRE D'UN BAILLEUR SOCIAL (précisez lequel)

RESPONSABLE DE LA FÊTE DES VOISINS

Nom Prénom
Adresse/quartier
Code postal Ville
Tél N° de mobile
E-mail

FACULTATIF*

POUR MIEUX VOUS CONNAÎTRE

Avez-vous déjà organisé un repas de quartier ? OUI NON

Si oui, en quelle année et sur quel quartier ?

*Ces réponses ne sont pas obligatoires. Ces informations sont protégées. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent, (art. 34 Loi Informatique et Libertés).

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Nom du référent
Mairie de quartier
Tél
Mail
N° Dossier
Quartier
Date de l'Enregistrement

VOTRE REPAS DE QUARTIER

À CHACUN D'INVENTER SA FÊTE DES VOISINS !

La formule est interprétée différemment selon les habitants

- Vous êtes un nouvel arrivant et vous souhaitez faire connaissance avec votre voisinage,
- vous souhaitez apporter votre touche à l'animation de votre quartier, de votre rue, de votre immeuble, de votre impasse... et partager un moment de convivialité avec vos voisins,
- vous souhaitez perpétuer la tradition de repas de rue existante dans votre quartier et cette année...

C'EST À VOUS DE JOUER !

PIQUE-NIQUE, APÉRITIF D'INATOIRE, DÎNER...

**TOUTES LES FORMULES SONT POSSIBLES ET À ORGANISER
DE 18H À 23H.**

VOTRE PROJET

HORAIRES : deh àh (de 18h à 23h maximum)

Adresse de la manifestation

.....
.....
.....

MERCI DE COCHER LA CASE CORRESPONDANTE

Rue* Impasse* Place*

Square Voie privée avec barrière*

Voie privée sans barrière

Cour d'immeuble Autres

Nombre de voisins attendus

MERCI DE DÉCRIRE EN QUELQUES LIGNES VOTRE PROJET

.....
.....
.....
.....
.....
.....

JE DEMANDE UNE AUTORISATION D'OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC PRÉCISEZ
VOTRE DEMANDE (OCCUPATION D'UNE PLACE, D'UN ESPACE DE STATIONNEMENT,
D'UNE EMPRISE SUR LA VOIRIE)

Merci de nous indiquer sous forme de plan (sur papier libre) l'implantation de votre manifestation et son emprise sur l'espace public (pour vous aider, des fonds de carte sont disponibles sur le site internet de la Ville de Metz www.geo.metz.fr)

.....
.....
.....
.....

**La livraison sera
réalisée
les 26-27 mai
en journée.**

**Le matériel
sera récupéré
par le service
manifestation
les 30 et 31 mai.**

PARTICIPATION DE LA VILLE DE METZ

La Ville de Metz vous accompagne pour organiser votre Fête des Voisins : commande et livraison gratuite de matériel (tables et bancs ou chaises), mise à disposition d'invitations et d'affichettes. A vous d'inventer le reste !

AIDE MATERIELLE

JE SOUHAITE DEMANDER LE SOUTIEN LOGISTIQUE DES SERVICES DE LA VILLE (PRÊT DE CHAISES, TABLES, BANCS ...)

Selon la disponibilité du matériel, les services municipaux peuvent vous proposer un kit composé de 5 tables et 50 chaises ou 10 bancs.

1 KIT CHAISES (5 TABLES + 50 CHAISES)
 1 KIT BANCS (5 TABLES + 10 BANCS)

Les quantités de kits disponibles sont limitées. Les particuliers sont prioritaires.

ADRESSE DE LIVRAISON DU MATERIEL ET DE SON STOCKAGE

Adresse complète

Important :

- Aucun stockage ne pourra avoir lieu sur l'espace public. Vous devrez prévoir un lieu sécurisé.
- Votre responsabilité est engagée. En cas de dégradation du matériel prêté, la mairie pourra vous demander d'en rembourser la valeur.

PERSONNE RESPONSABLE DU MATERIEL MIS À DISPOSITION ET CHARGÉE DE LE RÉCEPTIONNER

Nom

Prénom

Tél. Fixe

Tél. Mobile (obligatoire)

COMMENTAIRES

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la Ville de Metz pour une meilleure gestion de la fête des voisins. Les destinataires des données sont les services de la Ville de Metz.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en s'adressant à :

Hôtel de Ville de Metz, à l'attention du CIL, Administration Générale 1, place d'Armes 57036 METZ Cedex 1
Téléphone : 0 800 891 891 (numéro vert, appel et service gratuit)

POUR LES ASSOCIATIONS

ASSURANCE OBLIGATOIRE

(joindre une attestation)

Veuillez joindre une attestation d'assurance (obligatoire) pour les kits matériels. Extension pour biens confiés par une tierce personne.
(Valeur globale d'un kit - Table + bancs : 561,85€ / Table + chaises : 1212,25€)

POUR LES PARTICULIERS

REmplir l'attestation sur l'honneur ci-dessous

Je soussigné(e)
m'engage sur l'honneur à rembourser les dégradations qui pourraient être occasionnées au matériel prêté par la mairie de Metz dans le cadre de la fête des voisins 2016.
À Metz, le
Signature obligatoire

INVITEZ VOS VOISINS !

Vous souhaitez un kit de communication (affichettes, invitations personnalisables, tracts, autocollants).

Vous venez de remplir votre dossier de manifestation pour l'organisation d'un repas de quartier. Ce dossier est à retourner avant le 9 mai 2016 (délai de rigueur) à votre Mairie de Quartier.

Vous recevrez prochainement des services de la Ville, un accusé de réception vous informant de la prise en compte de votre manifestation.

**LA VILLE DE METZ
ET SES SERVICES VOUS
SOUHAITENT UNE AGRÉABLE
FÊTE DES VOISINS !**

MEMENTO DE L'ORGANISATEUR

① La Patrotte - Metz Nord

76 route de Thionville
mqpatrotte@mairie-metz.fr

② Devant-les-ponts

15 Chemin Sous-les-Vignes
mqdlp@mairie-metz.fr

③ Metz Centre / Les îles

1 place d'Armes

④ Sablon

4-6 rue des Robert
mqslablon@mairie-metz.fr

⑤ Plantières / Queueleu

1 rue du Roi Albert
mqqueueleu@mairie-metz.fr

⑥ Bellecroix

13 rue de Toulouse / 2 rue des Charentes
mqbellecroix@mairie-metz.fr

⑦ Vallières - Les Bordes

3 rue des Bleuets
mqvallieres@mairie-metz.fr

⑧ La Grange-aux-Bois / Grisy-Technopôle

1 rue du Bois de la Dame
mqgrange@mairie-metz.fr

⑨ Magny

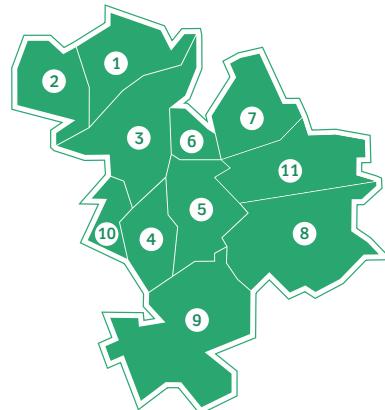
2 rue des Campanules
mqmagny@mairie-metz.fr

⑩ Nouvelle-Ville

1 rue de Bouteiller
mqtherese@mairie-metz.fr

⑪ Borny

4 boulevard de Provence
mqborny@mairie-metz.fr



VOUS VOUS ENGAGEZ À

- Prendre en charge la sécurité générale sur le site pendant toute la durée de la manifestation ;
- Éviter tout bruit pouvant gêner le voisinage après 23h ;
- Ne pas installer de sonorisation ;
- Ne pas installer d'aménagement sur la chaussée circulée pouvant rendre difficile l'intervention des secours ;
- Ne pas organiser de barbecue ou installer du matériel de cuisson sur la voie publique ;
- Prévoir de stocker le matériel municipal dans un local fermé à clef ;
- Fournir une attestation d'assurance pour les associations (extension pour biens confiés par une tierce personne) ou une attestation sur l'honneur pour les particuliers.

 N°Vert) 0 800 891 891

SERVICE ET APPEL GRATUIT